

# COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

## SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 7 décembre à dix-sept heures, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur PANIFOUS Laurent

Date de convocation : 02/12/2021  
Nombre de membres en exercice : 46  
Nombre de membres présents : 32  
Nombre de procurations : 6  
Votes pour : 38  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**ETAIENT PRESENTS** : VANDERSTRAETEN François, SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), CAMPS Frédéric, DUFOSSE Dominique (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), SANS Jean-François (Le Carla Bayle), RANCE Sylvie (Castéras), LECLERC Jean, COSTES Jean-Paul (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), PANIFOUS Laurent, ARNAUD Véronique, COUSTURE Eliane (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), HUART Valérie (Lanoux), COURNEIL Jean-Claude, LUIS Claude, BLANDINIERES Lydia, DEDIEU Alain (Lézat sur Lèze), SANS Nicolas (Loubaut), BERDOU Raymond, ROUMAT Guy, SUPERY Jean-Marc (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis (Saint-Ybars), FALLICO Gaetano (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

**ETAIENT ABSENTS** : MOREAUD Rosine (Castéras), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras)

**ETAIENT EXCUSES**: COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), COURET Jean-Luc (Carla Bayle), COURTIAL Anne (Castex), CANTEGRIL Jean-Marc (Le Fossat), GRANDET Véronique, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), MARTINEZ Rolande (Le Mas d' Azil), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MALBREIL Agnès (Saint-Ybars)

**PROCURATIONS**: COURET Jean-Luc à SANS Jean-François, CANTEGRIL Jean-Marc à COUSTURE Eliane, LABORDE Jean à BLANDINIERES Lydia, SACILOTTO Claudine à BLANDINIERES Lydia, MARTINEZ Rolande à ROUMAT Guy, LASSALLE Yvon à BUFFA Roger

**Délibération n° 2021-111**

### Objet Vote des subventions 2021 aux associations

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet de la liste des subventions 2021 qui seront attribuées aux associations (articles budgétaires 65738 et 6574):

65738	Collège François Verdier	1 500 €
	Collège du Mas d' Azil	1 500 €
6574	Amicale Sapeurs Pompiers Mas d' Azil	1 500 €
	Amicale Sapeurs Pompiers Lézat sur Lèze	1 500 €
	Association Arlésie	8 000 €
	CERR	1 500 €
	Clic Arize Lèze	21 000 €
	Club Arobase Tide	500 €
	Collectif Trigone	800 €
	Effets Nature	2 000 €
	Entraides Arize Lèze	1 000 €
	Etoile Sportive Fossatoise section tennis	2 000 €
	Football Arize Lèze	2 000 €
	Handball Arize Lèze	1 000 €
	Jaipat ASD	1 000 €
	Jeux roulent pour Tous	2 000 €
	Jumping 09	800 €
	Association La Lauseta	500 €
	Les Compagnons du Vent d' Autan	1 500 €
	Rue des Arts	1 000 €
	Terre de Couleurs	6 500 €

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, vote les subventions énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Président,  
Laurent PANIFOUS

Envoyé en préfecture le 08/12/2021

Reçu en préfecture le 08/12/2021

Affiché le



ID : 009-200066223-20211207-DE\_2021\_111-DE